

Table des matières

TABLE DES MATIERES	3
1. CONTEXTE DE L'ETUDE	5
2. LOCALISATION	5
3. FORET A L'ECHELLE COMMUNALE.....	8
3.1. PROPRIETE FORESTIERE	8
3.2. FORMATIONS FORESTIERES A L'ECHELLE COMMUNALE.....	8
3.3. HISTORIQUE DE GESTION.....	8
4. ÉTAT DES LIEUX DE LA FORET A L'ECHELLE DU PROJET.....	11
4.1. DONNEES ABIOTIQUES GENERALES	11
4.1.1. <i>Données topographiques</i>	11
4.1.2. <i>Données climatiques</i>	11
4.1.3. <i>Données géologiques et pédologiques</i>	12
4.1.4. <i>Typologie de station</i>	13
4.2. PEUPEMENTS FORESTIERS	14
4.2.1. <i>Types de peuplements</i>	14
4.2.2. <i>Description des peuplements</i>	15
4.3. AUTRES DONNEES GENERALES	22
4.3.1. <i>Habitats naturels</i>	22
4.3.2. <i>Monuments historiques</i>	22
4.3.3. <i>Équilibre sylvo- cynégétique</i>	22
4.3.4. <i>Risques</i>	22
4.3.4.1. <i>Risque d'incendie</i>	22
4.3.4.2. <i>Risques sismique, d'érosion et d'inondation</i>	23
4.3.5. <i>Usages de la forêt</i>	23
4.4. ÉQUIPEMENTS ET GESTION DE LA FORET	23
4.4.1. <i>Équipements</i>	23
4.4.2. <i>Aménagement</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.4.3. <i>Subventions</i>	24
5. VALEUR DES UNITES FORESTIERES	26
5.1. METHODOLOGIE.....	26
5.1.1. <i>Approche en valeur relative</i>	26
5.1.2. <i>Approche en valeur absolue</i>	29
5.1.3. <i>Synthèse des enjeux forestiers</i>	31
5.2. ANALYSE DES VALEURS DES UNITES FORESTIERES	33
5.2.1. <i>Productivité</i>	33
5.2.2. <i>Synthèse</i>	33

Cartes :

- *Plan de situation*
- *Plan cadastral*
- *Plan de situation dans le contexte forestier soumis*
- *Carte d'occupation du sol à l'échelle communale*
- *Carte des stations forestières sur la zone d'étude*
- *Carte des unités forestières*
- *Carte de la desserte et des équipements*
- *Carte des valeurs relatives par unité forestière*
- *Carte des enjeux forestiers par unité forestière*

1. Contexte de l'étude

Urbasolar assure le développement d'un projet de parc de production d'énergie solaire sur les communes de La Bruguière et Vallérargues (Gard). L'emprise élargie du projet couvre **93.1 hectares**, dont 79.2 sur la commune de la Bruguière et 13.9 sur Vallérargues. 89.1 ha sont situés sur des terrains non soumis au régime forestier, 4 ha se situent en forêt communal de La Bruguière. Urbasolar souhaite apporter à la demande de défrichement et au dossier d'étude d'impact des informations relatives à la production forestière et à l'impact de ce projet vis-à-vis du couvert forestier et de ses principales fonctions.

La présente expertise vise à identifier la valeur forestière de ce secteur boisé pour identifier l'impact de cette opération, les moyens de le réduire, ainsi que de proposer des mesures de compensation du défrichement.

Cette expertise ne préjuge en rien des autres résultats des études menées parallèlement (enjeu environnemental, étude d'impact, ...) mais est coordonnée avec les résultats des autres bureaux d'études.

La demande du maître d'ouvrage consiste en la réalisation d'une étude permettant d'identifier le potentiel forestier :

- Description générale du site du point de vue forestier (dont une cartographie des peuplements forestiers),
- Productivité des peuplements forestiers en place,
- Production de bois (en volume et en valeur) attendue sur 40 ans,
- Impact global de l'aménagement sur la filière bois.

2. Localisation

Le projet se situe sur les communes de La Bruguière et Vallerargues dans le département du Gard.

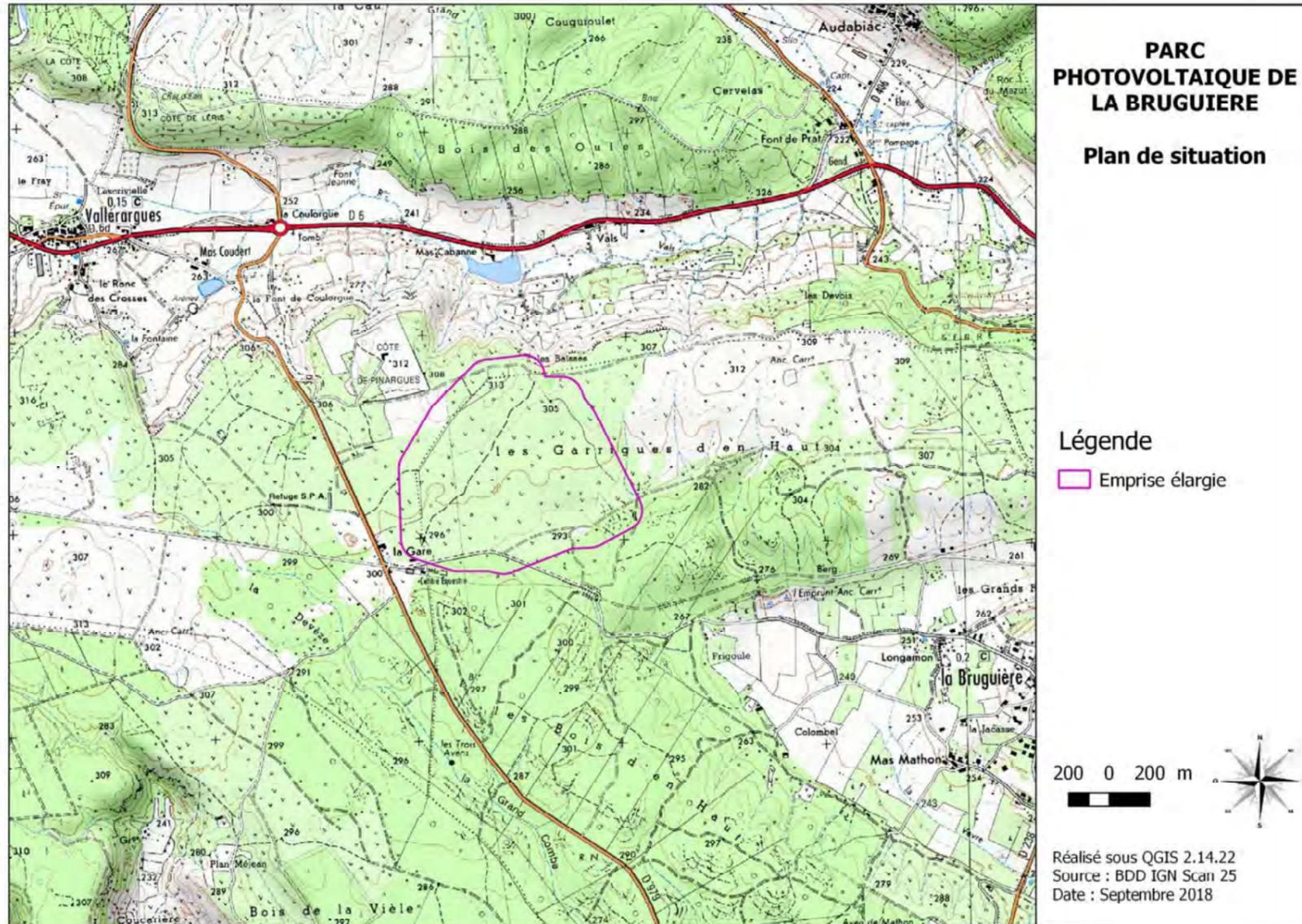
L'emprise élargie est située en limite Nord-Ouest de la commune de La Bruguière, au lieu-dit la Gare. A l'Est de la D 979.

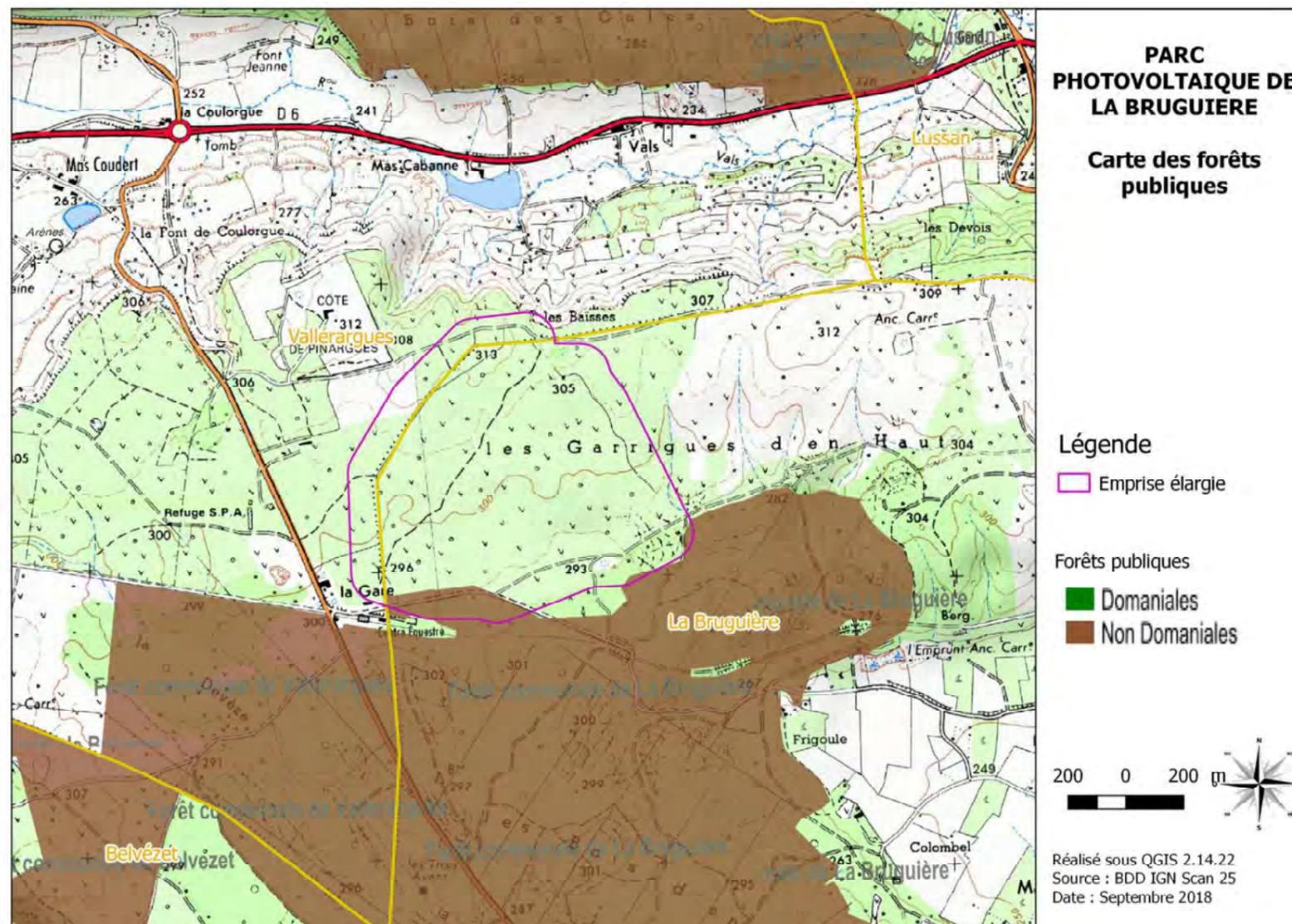
L'emprise élargie de 93.1 hectares correspond au périmètre d'étude le plus large envisagé pour y implanter un parc. La surface des obligations légales de débroussaillage du futur parc, non prises en compte dans le présent rapport, seront nécessairement incluses à cette emprise.

Ce territoire est inclus dans

- La Zone de Protection Spéciale (Natura 2000) FR9112033 « Garrigues de Lussan », 89h51 sont concernés, la partie sud de l'emprise est exclue.
- La ZNIEFF n°910011812 de type I « Plateau de Lussan et massifs boisés ».

L'emprise élargie est située en zone de sismicité 3 (modérée) et en zone « d'Aléa inondation rare ou millénial – par débordement de cours d'eau »





3. Forêt à l'échelle communale

3.1. Propriété forestière

D'après la BD Forêt (IGN), les espaces forestiers occupent près de 1 330 ha, milieux naturels inclus, soit 80% de la superficie communale de la Bruguière, ce qui est considérable.

A l'échelle communale toujours, l'emprise élargie (79 ha sur la commune de La Bruguière) représente 5.9 % de la surface boisée. La plupart de la zone (71 %) est classée en « garrigue non boisée ou pelouse pastorale des garrigues ». 16 % est occupée par du « taillis de chêne vert », 9% par de la « garrigue boisée de chêne vert » et enfin 3 % par de la « futaie d'autres conifères ».

3.2. Formations forestières à l'échelle communale

La forêt est essentiellement d'origine naturelle, sur la commune de La Bruguière. Les formations forestières ont été définies à partir d'une combinaison de la carte d'occupation du sol (OcSol PACA), de la BD IFN et d'une photo-interprétation. Dans l'analyse ci-après la commune de Vallérargues a été ajoutée pour étudier l'ensemble de l'emprise élargie.

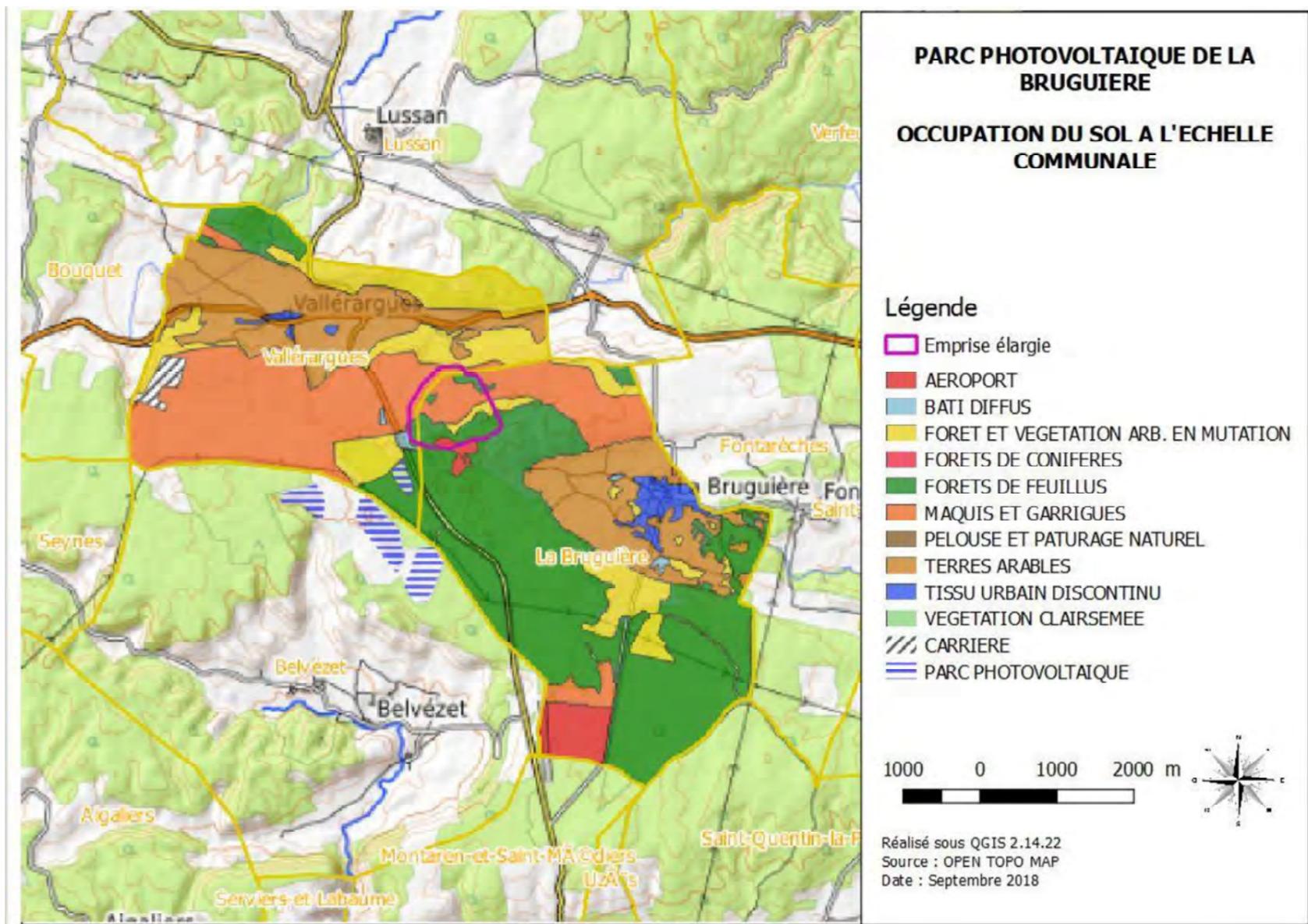
Les espaces forestiers occupent 36.5% du territoire. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec des taillis de chênes verts et de chênes pubescents. Les peuplements résineux sont composés de plantation de pin noir et de cèdre. Les espaces naturels (forêts, garrigues basses/maquis et végétation en mutation) occupent la majeure partie du territoire avec 73 %. Les zones agricoles constituent le deuxième poste d'occupation du sol avec 20.8 % de la surface.

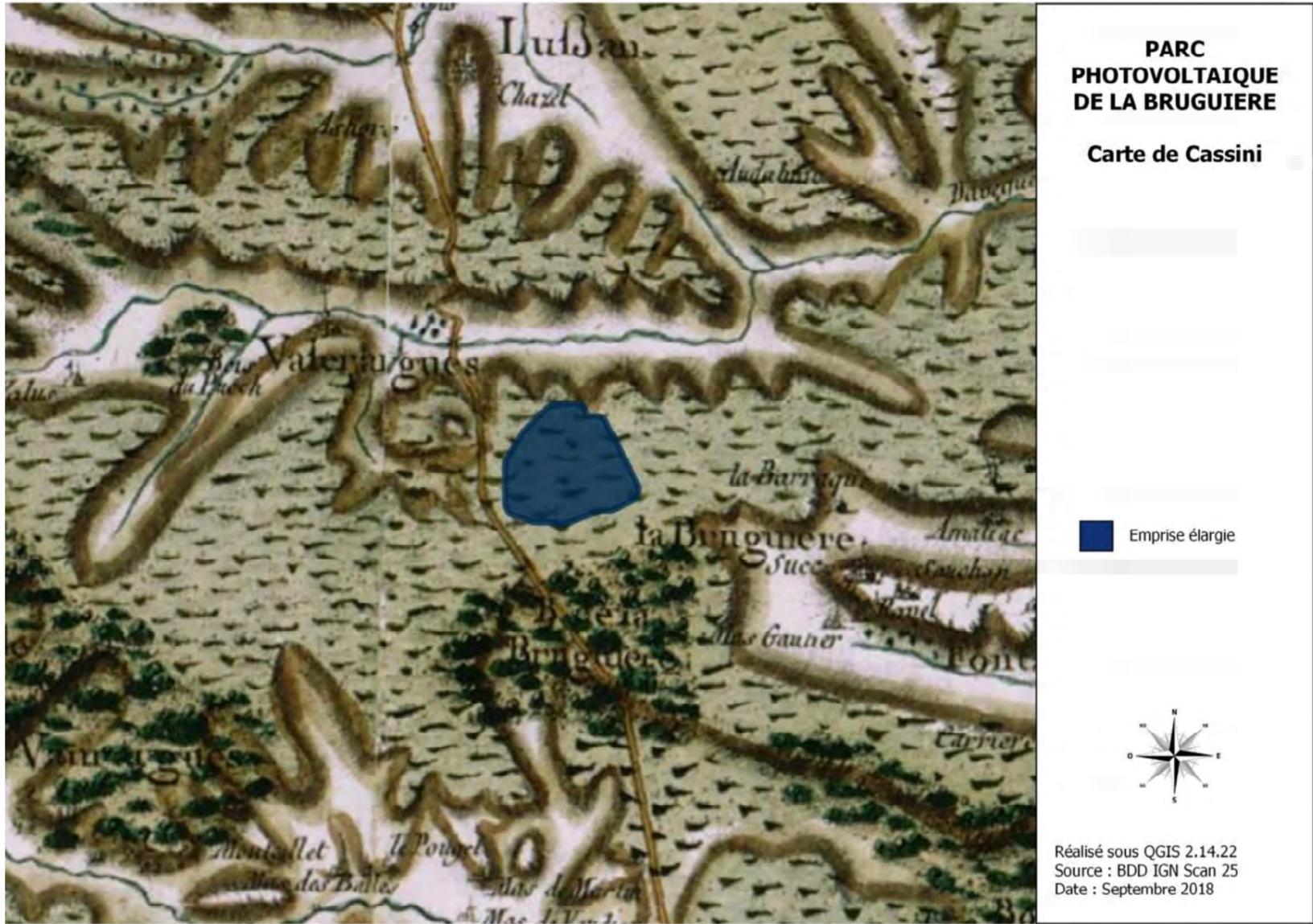
Occupation du sol sur La Bruguière / Vallérargues	Surface (ha)	%
AEROPORT	7,03	0,2%
BATI DIFFUS	11.91	0,4%
FORET ET VEGETATION ARBUSTIVE EN MUTATION	416.58	13.9%
FORETS DE CONIFERES	70,75	2.4%
FORETS DE FEUILLUS	1024.20	34.1%
MAQUIS ET GARRIGUES	671.62	22.3%
TERRES ARABLES	624.18	20.8%
TISSU URBAIN DISCONTINU	54.55	1.8%
VEGETATION CLAIRSEMEE	27,66	0.9%
CARRIERE	21.24	0.7%
PARC PHOTOVOLTAIQUE	7.08	0.2%
Total général	2936.8 ha	100,0%

La carte d'occupation des sols en page suivante représente également l'ensemble des parcs photovoltaïques implantés sur les communes voisines de La Bruguière. On en dénombre un sur le territoire de La Bruguière et trois sur la commune de Belvezet, situés à environ 2 km de l'emprise du projet. La surface cumulée de ces quatre parcs est de 75.8 ha.

3.3. Historique de gestion

Sur la carte de Cassini ci-après, l'emprise élargie est représentée en landes. Il est probable que les secteurs en garrigue et garrigue boisée actuellement soient issus d'anciennes zones pastorales.





4. État des lieux de la forêt à l'échelle du projet

4.1. Données abiotiques générales

4.1.1. Données topographiques

La zone d'étude est comprise entre 393 et 290 mètres d'altitude. Elle se compose d'un vaste plateau sur lequel la pente est faible (< 5%). On retrouve malgré tout au Sud Est de la zone un secteur restreint Ouest/Sud-Ouest ainsi qu'une pente du même ordre en limite Nord-Est.

L'emprise élargie se situe dans la région forestière IFN « Garrigues » qui englobe toute la zone centrale du département du Gard. Elle est implantée au cœur d'un vaste plateau calcaire, bordé au sud par la plaine agricole d'Uzès et au nord par les premiers reliefs ardéchois.

L'étage de végétation à ces altitudes est le mésoméditerranéen.

4.1.2. Données climatiques

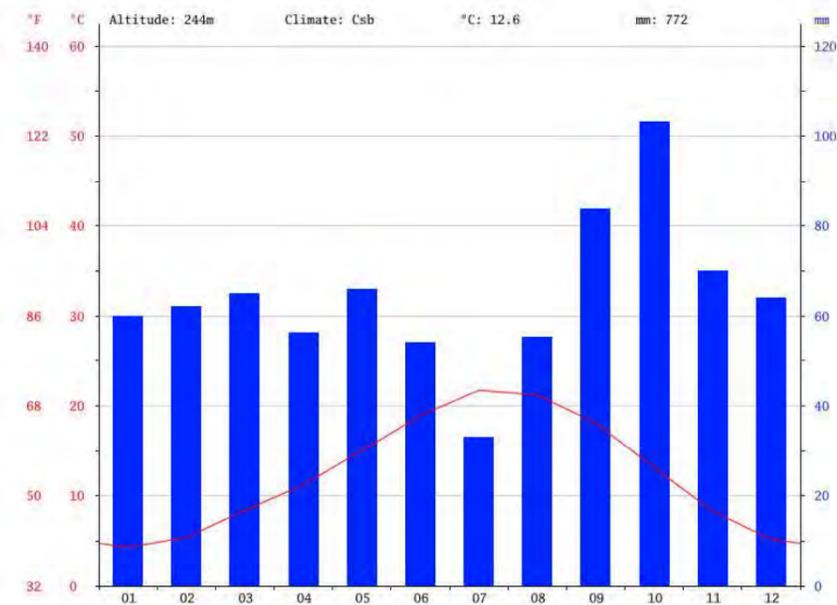
Les données climatiques de La Bruguière sont les suivantes (d'après climate-data.org) :

- Moyenne annuelle des hauteurs de précipitations : 772 mm
- Moyenne des précipitations des 3 mois estivaux : 47 mm
- Température moyenne annuelle : 12.7 °C
- Température moyenne du mois le plus froid (Janvier) : 4.3°C
- Nombre de mois dont les températures minimales moyennes sont inférieures à 0° : Aucun

Le diagramme ombrothermique indique qu'il y a sécheresse estivale (juillet) au sens d'Emberger.

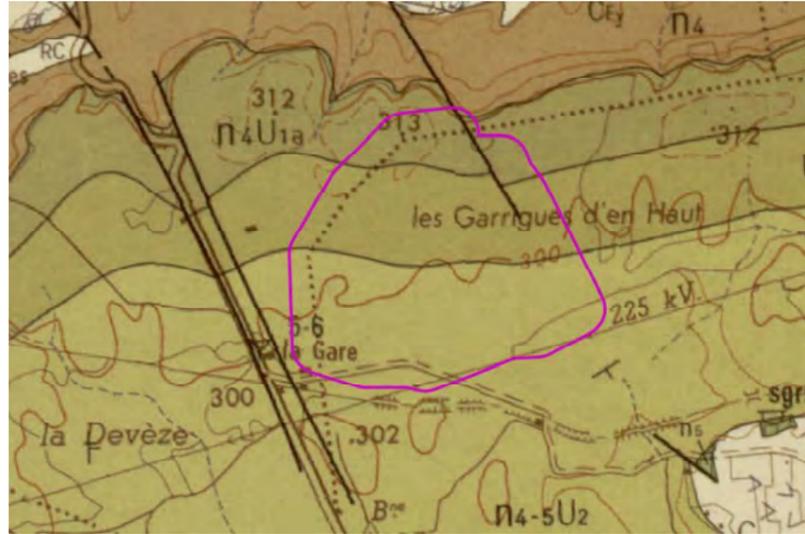
Le climat est Méditerranéen. Les précipitations sont irrégulières, au printemps et surtout à l'automne et souvent orageuse. Elles tombent souvent en moins de 80 jours et peuvent se montrer dévastatrices lors d'épisodes Cévenols. Les hivers sont relativement doux.

Les deux vents principaux sont le Mistral (vent froid de secteur Nord) et le Marin (vent chaud et humide de secteur Sud-Est).



racines.

4.1.3. Données géologiques et pédologiques



Carte géologique de l'emprise élargie
Source : www.geoportail.gouv.fr

L'emprise élargie est assise sur trois formations géologiques différentes :

- N4U1a au nord : Calcaires du Barrémien inférieur marneux, calcaires fins argileux et marneux à Echinide
- N4U1b au centre : Calcaires au faciès urgoniens
- N4-5U2 Calcaires à Rudiste, calcaires blancs, massifs et localement crayeux.

De manière plus générale, la totalité de la zone est implanté sur du calcaire, les sols sont peu profonds (10 à 30 cm) et on y retrouve de nombreux affleurements rocheux. La roche est en revanche bien fissurée offrant une possibilité de prospection aux



Coupe géologique à proximité de la zone d'étude. On voit l'absence de terre végétale
– Source : Alcina, 09/2018

4.1.4. Typologie de station

Une station correspond à une zone sur laquelle les conditions de croissance des arbres sont homogènes (climat, sol, topographie, ...). Elle reflète la fertilité forestière et ne sont pas forcément liées à la réalité des peuplements forestiers en place.

L'âge des peuplements forestiers de chêne vert n'est pas connu, on peut cependant l'estimer à :

- Inférieur à 10 ans pour les coupe rase ou le taillis ne dépasse pas 3 mètres
- Inférieur à 40 ans pour les secteurs ou les tiges mesurent entre 6 et 8 mètres pour des diamètres de 5 à 10 cm environ
- Supérieur à 60 ans pour les zones ou le taillis mesure entre 5 et 10 mètres pour des diamètres supérieurs à 10 cm

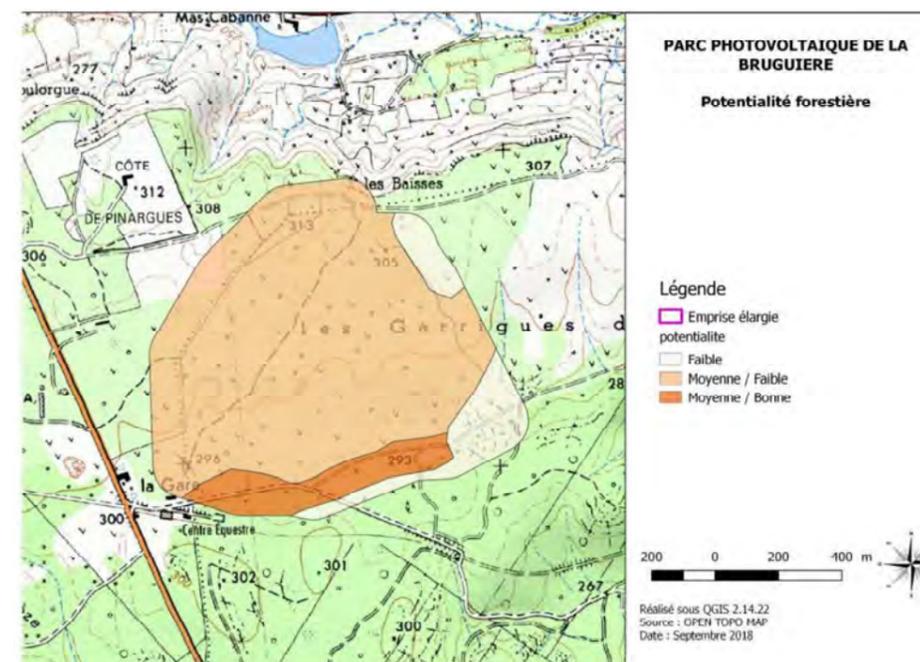
Pour estimer la potentialité de la zone d'étude, nous avons consulté l'étude intitulée « Gestion des taillis de chênes vert et pubescent dans les garrigues du Gard : analyse du milieu et de la productivité des peuplements » (T. Curt, C Marsteau, Ingénieries – EAT, IRSTEA édition 1997, p.71 - p.84). Elle détermine une classe de potentialité en termes de croissance pour le chêne vert et le chêne pubescent en fonction du type de sol sur lequel le peuplement est assis. Les critères utilisés pour le classement sont l'âge et la hauteur des bois. Elle comprend 4 classes de potentialités (1, 2, 3, 4), la classe 4 étant la moins bonne.

Vu le type de sol et la hauteur dominante des peuplements, la zone d'étude serait à diviser en trois classes de potentialités.

- Un secteur en haut de classe 3, soit une classe de fertilité moyenne à bonne. Sol peu profond, pierrosité moyenne à faible et hauteur dominante de 10 mètres.
- Un secteur en bas de classe 3, soit une classe de fertilité moyenne à faible. Sol peu profond, pierrosité moyenne à forte et hauteur dominante de 6 mètres.
- Un secteur en classe 4, soit une classe de fertilité faible. Sol très peu profond ou absent, présence de lapiaz, forte pierrosité, situation de pente.

La croissance en volume à l'hectare du chêne vert varie entre 0.5 M3/ha pour les plus

mauvaises stations à 2 m3/ha pour les meilleures. Elle est estimée ici à entre 1 m3 et 1.5 m3 pour les stations en classe 3 et à 0.5 m3 pour les secteurs en classe 4.



Carte des potentialités forestières

4.2. Peuplements forestiers

Ces données sont issues d'une photo-interprétation réalisée sur une ortho photo de 2016 puis d'une validation de terrain.

4.2.1. Types de peuplements

Nous avons décrits 8 types de végétation dont 6 unités forestières :

UNITES FORESTIERES	DESIGNATION	SURFACE SIG (HA)
P	Prairie, pelouse	3.76
GBa	Garrigue basse	35.36
GBoi	Garrigue boisée	20.14
CR	Coupe rase	0.86
JTCV	Jeune taillis de chêne vert	8.54
CV1	Taillis de chêne vert adulte	21.95
PN	Futaie de pin noir d'Autriche et cèdre sur taillis de chêne vert	1.52
PCV	Pinède claire sur taillis de chêne vert	1.01
	TOTAL	93.14 ha

4.2.2. Description des peuplements

La cartographie des peuplements est réalisée à l'échelle de la zone d'étude à partir d'une photo-interprétation et d'un parcours exhaustif du terrain à pied.

Lors du parcours sur le terrain, les données écologiques, dendrométriques et relatives à la qualité des bois et aux usages ont été relevées.

Les données sont présentées par unité forestière, ces dernières intégrant le type de station.

Les relevés ont eu lieu le 4 et 5 septembre dernier. Les types de végétations ouverts ayant un taux de boisement trop faible pour être considérés comme peuplement forestier ne seront pas analysés dans la suite de ce rapport, cela concerne les pelouses et la garrigue basse.

GB	Garrigue boisée				Surface 20.14 ha
STATION	Types de station	Moyenne/faible Moyenne/bonne	Productivité forestière	0.5 m³/ha/an	
PEUPLEMENT	Type	Garrigues en cours de fermeture abritant des cépées de chêne vert éparses. On retrouve le chêne vert en mélange avec du genévrier commun, oxycèdr, scorpion et de phénicie, de la filaire à large feuille. On retrouve localement de l'érable champêtre. Le couvert forestier est inférieur à 40 % d'où un volume de bois très faible.			Qualité : Bois de chauffage
	Essences	Chêne vert			
	Age	40 ans	Hauteur	3 m	-
	Volume	0-5 m³/ha	Diamètre	5/10 cm	-



CR	Coupe rase de chêne vert				Surface 0.71 ha
STATION	Types de station	Moyenne/faible Moyenne/bonne	Productivité forestière	1 à 1.5m³/ha/an	
PEUPLEMENT	Type	Petites zones en partie sud du site. Ces coupes datent de moins de 5 ans. Les cépées de chêne vert mesurent environ 3 mètres de haut. On retrouve en mélange du genévrier de Phénicie et de la filaire.			Qualité : Sans objet
	Essences	Chêne vert			
	Age	< 355 ans	Hauteur	3 m	-
	Volume	-	Diamètre	< 5 cm	-



JTCV	Jeune taillis de chêne vert				Surface 8.54 ha	
STATION	Types de station	Faible Moyenne/faible Moyenne/bonne	Productivité forestière	0.7 à 1.6 m3/ha/an		
PEUPEMENT	Type	Ce type de peuplement rassemble des taillis assez jeunes et présentant un faible volume sur pied. Le couvert forestier oscille entre 70 et 100 %. On retrouve dans la même strate de la filaire à large feuille ainsi que quelques arbousiers. La strate herbacée est très peu présente, on notera tout de même la présence du fragon petit houx. Ces peuplements peuvent être difficilement pénétrable en raison de la forte densité des arbustes ainsi que de la présence de salsepareille. On les retrouve aussi bien sur des secteurs à potentiel de production moyens que sur des zones présentant des affleurements rocheux au potentiel forestier bien plus restreint.			Qualité : Bois de chauffage	
	Essences	Chêne vert				
	Age	10/20 ans	Hauteur	6 m		
	Volume	15 à 30 m3/ha	Diamètre	5 cm à 10 cm		
AUTRES	Peuplement facilement accessible sur très faible pente					



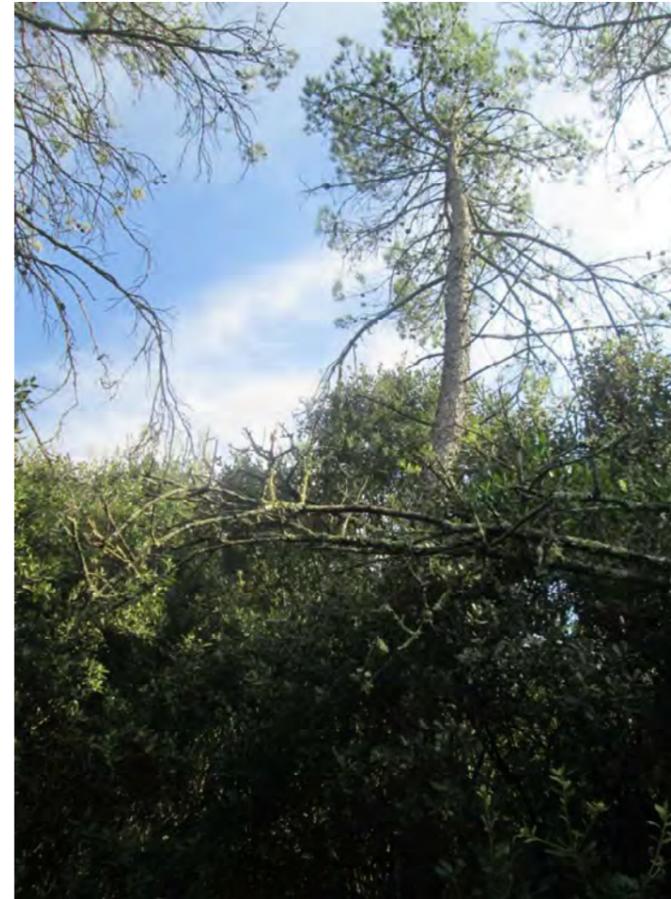
CV1	Taillis de chêne vert adulte				Surface 21.95 ha	
STATION	Types de station	Moyenne/faible Moyenne/bonne	Productivité forestière	1 à 1.5 m3/ha/an		
PEUPLEMENT	Type	Taillis de chêne vert relativement dense. Ce taillis n'a pas fait l'objet de coupe depuis environ 50 ans. La couverture de la strate arborée oscille entre 90 et 100%. On retrouve une strate arbustive assez dense composée de filaire à large feuille, genévrier oxycèdre et commun, arbousier. Là encore la strate herbacée est très peu présente, seul le fragon mérite d'être cité. La salsepareille et la ronce sont également présentes. Le secteur au sud de la piste partant du hameau de la Gare représente une des zones les plus riches du site en terme de volume sur pied et de hauteur dominante. Ces peuplements sont situés sur des zones où la pierrosité de surface est moyenne à faible.			Qualité : Bois de chauffage	
	Essences	Chêne pubescent				
	Age	>50 ans	Hauteur	11 m		-
	Volume	125 – 135 m³/ha	Diamètre	15 cm		-
AUTRES	Aucune contrainte d'accès					

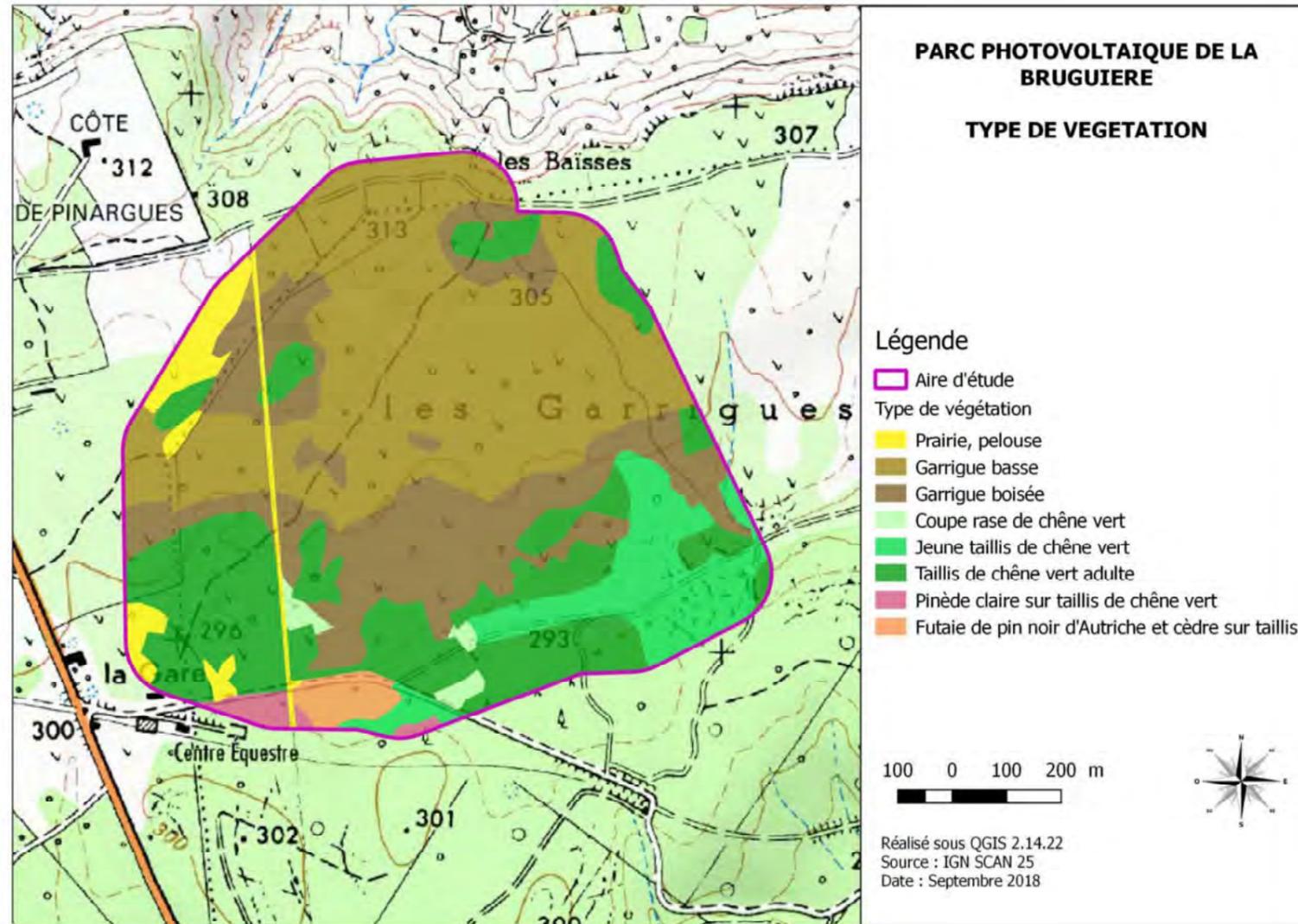


PN	Plantation de pin noir			Surface 1,52 ha	
STATION	Types de station	Moyenne/bonne	Productivité forestière	Pin noir 3.5 à 4 m ³ /ha/an	
PEUPLEMENT	Type	Ce peuplement, localisé en limite sud de la zone d'étude, est composé d'une plantation de pin noir d'Autriche sur un taillis jeune de chêne vert. On retrouve situé au milieu des pins une petite zone plantée en cèdre (0.3 ha) ainsi qu'une dizaine de cyprès. Les pins noirs sont dépérissant et la plupart présentent un houppier complètement desséchés. Les cèdres ne présentent pas de signes de dépérissement. Le volume sur oscille entre 120 et 160 m ³ /ha. On retrouve en sous étage un taillis de chêne vert jeune et quelques réserves de chêne vert et chêne pubescent ainsi que du genévrier. Les bois sont encore d'un diamètre relativement faible et ne pourraient être valorisés qu'en palette ou en papier à l'heure actuelle. Quelques pin d'Alep épars sont également présent dans la strate dominante.			Qualité : Bois de trituration / Palette
	Essences	Pin noir d'Autriche, Cèdre			
	Age	50 ans	Hauteur	15-20 mètres	
	Volume	Pin noir : 80 à 130 m ³ /ha Cèdre : 80 à 120 m ³ /ha	Diamètre	Pin noir : 25/30 cm Cèdre : 25/30 cm	
AUTRES CONTRAINTES	Aucune contrainte d'accès, contrainte d'exploitation due au sous étage particulièrement dense.				



PCV	Pinède claire sur taillis de chêne vert			Surface 1.01 ha
STATION	Types de station	Moyenne/bonne	Productivité forestière	Chêne vert 1.3 à 1.6 m ³ /ha/an
PEUPEMENT	Type	On retrouve ici une pinède composée de pin d'Alep et de pin noir d'Autriche sur un taillis de chêne vert. Les pins sont très épars et le peuplement à proprement parlé est constitué par le le chêne vert. Ce dernier présente un recouvrement de 100 %, il est relativement jeune et culmine à 5/6 mètre de haut. Les pins sont de qualités médiocre. Le volume sur pied est faible, les pins étant clairsemés et le taillis trop jeune pour envisager une exploitation. On retrouve un sous étage très dense au niveau du taillis, composé de genévrier commun et de filaire à feuille étroite		Qualité : Chêne vert : bois de chauffage et bois énergie/industrie pour les pins.
	Essences	Pin noir, pin d'Alep, chêne vert		
	Age	Pins : 40/60 ans Chêne : 10 ans	Hauteur	Pins : 12 m Chênes : 5 m
	Volume	Pins : 10 m ³ /ha Chênes : 22 m ³ /ha	Diamètre	Pins : 20 cm Chênes : 9 cm
AUTRES	Aucune contrainte d'exploitation si ce n'est la densité du taillis en sous étage pour les pins.			





4.3. Autres données générales

Ces données sont issues de l'inventaire terrain ainsi que d'une consultation de différentes sources de données (DREAL, etc)

4.3.1. Habitats naturels

L'emprise élargie est incluse

- La Zone de Protection Spéciale (Natura 2000) FR9112033 « Garrigues de Lussan », 89h51 sont concernés, la partie sud de l'emprise est exclue.
- La ZNIEFF n°910011812 de type I « Plateau de Lussan et massifs boisés ».

Elle est limitrophe au Sud de la forêt communale de La Bruguière qui bénéficie du régime forestier.

Les habitats naturels et espèces font l'objet d'un diagnostic spécifique à l'échelle de la zone de projet.

4.3.2. Monuments historiques

Sans objet.

4.3.3. Équilibre sylvo- cynégétique

La chasse est pratiquée par la Diane Bruguiéroise, société de chasse de la Bruguière.

De nombreux miradors sont implantés le long des chemins pour la chasse aux sangliers. Plusieurs bauges et arbres frottés ont été relevés attestant de sa forte présence. Il est probable que du petit gibier (lièvre, lapin, oiseaux soit présent du fait de la juxtaposition de milieu ouvert (garrigue basse) et de zones plus fermés (coupe rase, jeune taillis...).



Mirador en bordure de piste

4.3.4. Risques

4.3.4.1. Risque d'incendie

Le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie du Gard vient tout juste d'arriver à échéance, il couvrait la période 2012 – 2018. La zone d'emprise élargie est classée au sein de l'entité garrigue, pour laquelle le risque incendie est défini comme élevé, du fait d'un climat sec et d'épisodes de vent fort réguliers.

L'étude de la base de donnée Prométhée révèle un seul incendie sur la commune de La Bruguière sur les 20 dernières années. Il a brûlé 4 ha. Sur la commune voisine de Vallerargues, on dénombre 5 incendies entre 1996 et 2016 pour une surface brûlée de 143 ha (un incendie de 130ha en 2007). Nombre annuel moyen de feux :

- La Bruguière 0.05 feux/an
- Vallerargues 0.25 feux/an

Le nombre annuel moyen de feu reste donc relativement faible.

Le risque incendie sur la zone se caractérise par

- Un risque estival comme hivernal
- Un feu de puissance modéré et rapide dans la zone de végétation basse de type garrigue, un feu de puissance plus importante dans les secteurs de taillis de chêne vert.
- Une topographie plane impactant peu l'avancée du feu, essentiellement lié au vent et au type de végétation.
- De nombreuses activités humaines à proximité immédiate du site (centre équestre, refuge SPA) et donc des enjeux humains fort.
- Un réseau de piste DFCI important.



Piste DFCI traversant l'aire d'étude.

4.3.4.2. Risques sismiques, d'érosion et d'inondation

L'emprise élargie est située en zone de sismicité 3 (modérée) et en zone « d'Aléa inondation rare ou millénial – par débordement de cours d'eau »

4.3.5. Usages de la forêt

La chasse est pratiquée par la société de chasse du village.

Du pâturage équin et bovin est pratiqué à l'Ouest du site. Le centre équestre occupe une petite partie du site alors que le refuge animalier qui se trouve de l'autre côté de la RD 979 fait pâturer des chevaux et des taureaux de Camargue sur un secteur Nord-Ouest.

Plusieurs sentiers de petite randonnée sont balisés et fléchés sur le site. Il est probable que le centre équestre utilise les pistes DFCI comme parcours de promenade lors de sorties ponctuelles.

Le site est visible depuis la RD 979 ; cela concerne essentiellement les secteurs pâturés. Sur de la visibilité plus lointaine, l'enjeu se situera au niveau du Mont Bouquet, à l'Ouest, seul relief d'importance situé à proximité. Il existe donc un enjeu paysager important tant au niveau interne (pistes DFCI, sentiers de randonnées), mitoyen (RD 979) ou externe (Mont Bouquet) à la zone d'étude.

4.4. Équipements et gestion de la forêt

4.4.1. Équipements

L'accès principal à la zone d'étude se fait par l'Ouest via la RD 979 puis une piste DFCI (U42). L'entrée peut se faire au niveau du hameau de La Gare ou un peu plus au Nord par la Côte de Pinargues. On peut également accéder au site par l'Est, depuis le village de La Bruguière en prenant la piste DFCI U42 ou la piste DFCI U6. Enfin depuis la D144, au Nord de La Bruguière il est possible d'emprunter une piste accessible au 4x4 rejoignant la Côte de Pinargues. La zone d'étude est traversée par deux lignes électriques de moyennes tensions, un transformateur se trouve en bordure de piste à proximité de La Gare.

Une citerne enterrée est implantée de l'autre côté de la RD979, à 200 mètres à l'Ouest. Elle a été mise en place dans le cadre de l'implantation du parc photovoltaïque voisin.

4.4.2. Subventions

L'ONF n'a pas souhaité communiquer le plan d'Aménagement de la forêt communale de La Bruguière, laquelle se trouve être dans l'emprise du projet en secteur sud. On retrouve sur ce secteur une zone de 1.52 ha comprenant une plantation de pin noir et de cèdre. Ces plantations, nombreuses dans le secteur dans le Gard et le sud de la France plus globalement, sont la plupart du temps issues du Fond Forestier National et ont donc été subventionnées à l'époque.

